



## AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

PERMIS D'AMÉNAGER n°PA00124424M0001

Aménagement d'une zone destinée à accueillir des équipements publics

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, une procédure de participation du public par voie électronique relative au permis d'aménager n° PA00124424M0001 est organisée. Le projet porté par la Commune de Meximieux, site 3 Rue du Ban Thévenin - 01800 MEXIMIEUX concerne l'aménagement d'une zone destinée à accueillir des équipements publics.

Ce projet faisant l'objet d'une demande de Permis d'Aménager (PA00124424M0001) déposé le 09/10/2024 en mairie de Meximieux, doit permettre sur un total de 8,5 hectares la construction d'un lycée, d'un gymnase, d'un terrain de sports extérieur et d'un aménagement paysager. Il est soumis à évaluation environnementale après examen au cas par cas en date du 27 mars 2024 (ARA-KP-4780).

Le dossier de participation mis en ligne comprendra notamment la demande de permis d'aménager n°PA00124424M0001, incluant son étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) en date du 9 décembre 2024 et le mémoire du maître d'ouvrage en réponse à cet avis.

Par arrêté municipal n°2025-25 du 21/01/2025 une procédure de participation du public par voie électronique d'une durée de 46 jours est organisée du **lundi 10 février 2025** (heure d'ouverture de la consultation 9 h 00) au **vendredi 28 mars 2025** (heure de clôture de la consultation 16 h 00) sur l'aménagement d'une zone destinée à accueillir des équipements publics porté par la commune de Meximieux, au lieu-dit Grande Fromenteau.

Pendant la durée de la participation du public, l'ensemble du dossier soumis à participation du public sera consultable sur le registre numérique mis à disposition par la commune de Meximieux à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/ppve-meximieux>

Toute personne peut demander à consulter le dossier sur support papier en mairie de Meximieux - Services Techniques (3 Rue du Ban Thévenin - 01800 MEXIMIEUX) du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00, sous réserve d'une demande de rendez-vous préalable adressée à [services.techniques@mairie-meximieux.net](mailto:services.techniques@mairie-meximieux.net) ou par téléphone au 04 74 46 08 88, au moins trois jours avant, pendant la durée de la participation du public.

Pendant la durée de la participation du public, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le registre dématérialisé accessible sur le site dédié <https://www.registre-numerique.fr/ppve-meximieux> ou par mail à l'adresse suivante : [ppve-meximieux@mail.registre-numerique.fr](mailto:ppve-meximieux@mail.registre-numerique.fr) en mentionnant en objet «PPVE-Meximieux».

A l'issue de la participation du public, l'autorité compétente pour prendre la décision est le maire de la commune de Meximieux. Une synthèse des observations et des propositions du public sera rédigée, puis le dossier de permis d'aménager, éventuellement modifié pour tenir compte de cette participation et des avis émis, pourra être autorisé, ou ne pas l'être, par la Commune de Meximieux.

À partir de la publication de la décision et pendant une durée minimale de 3 mois, la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique, ainsi que, dans un document séparé, les motifs de la décision, seront rendus publics sur le site dédié à la procédure : <https://www.registre-numerique.fr/ppve-meximieux> ainsi que sur le site internet de la commune de Meximieux : [www.ville-meximieux.fr](http://www.ville-meximieux.fr). Les dépenses relatives à l'organisation matérielle de cette participation sont à la charge du maître d'ouvrage, la commune de Meximieux.

25154986



Commune de SAINT GERMAIN DE JOUX

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**1. Identification de l'acheteur :**  
Commune de SAINT GERMAIN DE JOUX – 46 Place de l'Eglise – 01130 SAINT GERMAIN DE JOUX – Tél. : 04 50 59 81 51  
Mail : [secretariat@saintgermaindejoux.fr](mailto:secretariat@saintgermaindejoux.fr)  
SIRET : 210 103 578 000 14  
Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire  
Groupement de commandes : NON

**2. Communication :**  
Moens d'accès aux documents de la consultation : <https://marchespublics.ain.fr>  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui  
Renseignements complémentaires : <https://marchespublics.ain.fr>  
Les offres sont transmises par voie électronique sur la plateforme suivante : <https://marchespublics.ain.fr>

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : NON  
Nom du contact : M LACROIX-INF RATECH

**3. Procédure :**  
Type de procédure : marché à procédure adaptée (articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique).  
Condition de participation : Garanties et capacités techniques et financières - Références professionnelles  
Technique d'achat : Sans objet  
Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Celles fixées dans le règlement de consultation

**Date limite de réception des offres : VENDREDI 14 FÉVRIER 2025 à 12 h 00**  
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite  
Réduction du nombre de candidats : NON  
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non  
Critères d'attribution : Prix des prestations : 40 % - Valeur technique : 60 % (voir RC)

**4. Identification du marché :**  
Intitulé du marché : AMÉNAGEMENT ET SECURISATION DE LA TRAVERSEE DE LA VOUTE SUR LA RD 1084

Type de marché : Travaux  
Lieu principal d'exécution du marché : Commune de SAINT GERMAIN DE JOUX  
Durée du marché en mois : 11 semaines et un mois pour la période de préparation  
La consultation comporte des tranches : non  
La consultation comporte des prestations supplémentaires éventuelles : non  
La consultation prévoit une réservation de toute ou partie du marché : non

**5. Lots :**  
Marché alloté : non

**6. Informations complémentaires :**  
Visite obligatoire : préférable  
Date prévisionnelle de commencement des travaux : DEBUT AVRIL 2025 (Fin de travaux au 15 JUIN 2025)  
Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 JANVIER 2025

25154951

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec [actulegales.fr](http://actulegales.fr)  
retrouvez  
GRATUITEMENT

toutes les annonces  
légales entreprises  
parues dans la presse  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010

[Actulegales.fr](http://Actulegales.fr)

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'Infolegale

# HAUT BUGEY

AGGLOMÉRATION

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION N°9 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH)

**SUR LES COMMUNES D'APREMONT, ARBENT, BEARD-GÉOVRÉISSIAT, BELLEDOUX, BELLIGNAT, BOLOZON, BRÉNOUD, BRION, CEIGNES, CHARIX, CHEVILLARD, CONDOMINE, DORTAN, ECHALLON, GÉOVRÉISSET, GROISSIAT, IZENAVE, IZERNORE, LANTENAY, LE POIZAT-LALLEYRIAT, LES NEYROLLES, LEYSSARD, MAILLAT, MARTIGNAT, MATAFELON-GRANGES, MONTREAL-LA-CLUSE, NANTUA, NURIEUX-VOLOGNAT, OUTRIAZ, OYONNAX, PEYRIAT, PORT, SAINT-MARTIN-DU-FRESNE, SAMOGNAT, SONTHONNAX-LA-MONTAGNE, VIEU D'IZENAVE**

Par arrêté n°28/2025 du 14/01/2025, le Président de Haut-Bugey Agglomération a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de la modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUIH) de Haut-Bugey Agglomération sur les 36 communes du PLUIH. Cette enquête est organisée conformément aux articles L.123-1 à L.123-18 et R.123-1 à R.123-27 du Code de l'Environnement, afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers, et de recueillir l'avis du public sur le projet de la modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUIH).

Le projet de modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUIH), sur les communes d'Apremont, Arbent, Beard-Géovréissiat, Belledoux, Bellignat, Bolozon, Brénod, Brion, Ceignes, Charix, Chevillard, Condamine, Dortan, Echallon, Géovréisset, Groissiat, Izenave, Izernore, Lanténay, Le Poizat-Lalleyriat, Les Neyrolles, Leyssard, Maillat, Martignat, Matafelon-Granges, Montréal-La-Cluse, Nantua, Nurieux-Volognat, Outriaz, Oyonnax, Peyriat, Port, Saint-Martin-du-Fresne, Samognat, Sonthonnax-la-Montagne, Vieu-d'Izenave est soumis à enquête publique :

**Du lundi 10 février 2025 à 09h00 au mardi 11 mars 2025 à 18h00, inclus, aux jours et heures d'ouverture des mairies.**

**Dossier d'enquête publique :**

Le dossier d'enquête publique comprend le projet de modification, l'évaluation environnementale, l'avis des Personnes Publiques Associées, les décisions de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE), l'arrêté ouvrant l'enquête publique, les délibérations relatives à la procédure et les annonces légales.

Le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné :  
Commissaire enquêteur : Monsieur Patrick RUFFILI  
Commissaire enquêteur suppléant : Monsieur Florent PELIZZARO

Le dossier d'enquête peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête : [www.hautbugey-agglomeration.fr](http://www.hautbugey-agglomeration.fr)

- Aux jours et heures des permanences du commissaire enquêteur  
- Aux jours et heures d'ouverture des mairies  
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Haut Bugey Agglomération, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairies d'Oyonnax, Arbent, Géovréisset, Martignat, Izernore, Nurieux-Volognat, Brénod, Nantua et Saint-Martin-Du-Fresne lors des permanences suivantes :

- Le lundi 10 février 2025 de 09h00 à 12h00 en mairie d'Oyonnax
- Le jeudi 13 février 2025 de 09h00 à 12h00 en mairie d'Arbent
- Le mardi 18 février 2025 de 14h30 à 17h30 en mairie de Géovréisset
- Le jeudi 20 février 2025 de 14h00 à 17h00 en mairie de Martignat
- Le lundi 24 février 2025 de 09h00 à 12h00 en mairie d'Izernore
- Le jeudi 27 février 2025 de 14h00 à 17h00 en mairie de Nurieux-Volognat
- Le samedi 1er mars 2025 de 09h00 à 12h00 en mairie de Brénod
- Le lundi 3 mars 2025 de 09h00 à 12h00 en mairie de Nantua
- Le jeudi 6 mars 2025 de 15h00 à 18h00 en mairie de Saint-Martin-du-Fresne

**Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire part de ses observations :**  
- Sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphé par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture des mairies

- Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5948>

- Par courrier, adressé à Monsieur Patrick RUFFILI commissaire enquêteur dans les lieux d'enquête en mairies d'Oyonnax, Arbent, Géovréisset, Martignat, Brénod, Izernore, Nurieux-Volognat, Nantua et Saint-Martin-du-Fresne

- Par message électronique, à l'adresse suivante : [enquete-publique-5948@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5948@registre-dematerialise.fr)

- Après du commissaire enquêteur, aux jours et heures des permanences. Les observations transmises par message électronique seront publiées dans les meilleurs délais dans le registre dématérialisé.

**Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :**  
À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairies, à la Préfecture de l'Ain aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur, les élus de Haut-Bugey Agglomération pourront approuver, par délibération, le projet de modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUIH).

25154464



## AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse de l'organisme acheteur :  
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AIN, 145  
chemin de Bellevue, 01960 Péronnas

Correspondant : Mme Hélène  
CEDILEAU Présidente

Adresse profil acheteur :  
<https://marchespublics.ain.fr>

Objet du marché : Location et maintenance de photocopieurs multifonctions et d'imprimantes

Lieu d'exécution : Maison des Communes, 145 Chemin de Bellevue, 01960 Péronnas

Caractéristiques principales : La présente consultation porte sur des prestations de location et maintenance de photocopieurs et d'imprimantes pour le CDG 01

Pas d'allotissement en raison du risque de rendre l'exécution des prestations techniquement plus difficile et financièrement plus coûteuse

Refus des variantes

Modalités essentielles de financement et de paiement : Ressources propres du pouvoir adjudicateur

Paiement par virement administratif selon les règles de la comptabilité publique française, dans un délai maximum de 30 jours dans les conditions des articles L2192-10 et R2192-10 du Code de la Commande Publique. Les prix du marché sont révisibles annuellement selon les conditions décrites au CCAP.

Durée du marché ou délai d'exécution : 5 ans à compter de l'émission du premier bon de commande

Forme juridique du groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint avec mandataire solidaire

Les candidatures, les offres et les documents associés seront entièrement rédigés en langue française. L'unité monétaire utilisée est l'euro

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : se référer au règlement de la consultation

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Type de procédure : procédure adaptée ouverte

Date limite de réception des offres : 21 février 2025 à 12 heures

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2025CDG01

Renseignements complémentaires : visite facultative. Demande de visite à [aidejuridique@cdg01.fr](mailto:aidejuridique@cdg01.fr)

La réponse électronique est obligatoire

Conditions pour obtenir les documents : le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement jusqu'à la date limite de remise des offres à l'adresse internet suivante : <https://marchespublics.ain.fr> avec la référence (2025CDG01)

25154966



la nouvelle plateforme  
de La Voix de l'Ain



Notre solution sur-mesure

À vos côtés pour publier  
vos annonces légales

La Voix de l'Ain

Nous contacter  
06 43 47 55 77  
[annonces.legales@voixdelain.fr](http://annonces.legales@voixdelain.fr)